

« Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout. »

Jules Claretie

JANUS désire vous faire partager l'article suivant dont la source est le blog économique de Paul Jorion. Mon avis à la suite de l'article.

Une autre approche pour une sortie de crise, par Rémi Chanrion

Lorsqu'un gouvernement souhaite résorber sa dette publique, il cherche, le plus souvent, à diminuer le poids de son déficit public, dit autrement, de sa dette annuelle. Pour ce faire, il utilise deux leviers à sa disposition. A savoir l'augmentation des impôts et la réduction des dépenses. La méthodologie classiquement utilisée pour réduire les dépenses publiques est la suivante. Elle consiste dans l'examen des différents postes de dépenses (Education, Intérêt de la dette, Famille, Santé, Défense nationale etc.). Cet examen met alors en évidence les postes de dépenses qui pèsent le plus sur la situation financière du pays. Ils subiront alors une diminution de leur montant. Cette méthode qui entraîne une baisse de la demande, dont découle un affaiblissement de la croissance, et qui aboutit à accroissement de la dette du pays est contreproductive, lorsqu'elle appliquée à la réduction des dépenses publiques.

Elle gagnerait, en revanche, à être appliquée aux agents économiques constitués par les ménages. Ainsi, il conviendrait, dans un pays donné, soucieux de réduire son déficit public tout en conservant, ou en augmentant, sa croissance, de procéder à l'examen de l'ensemble des postes de dépenses qui pèsent, non plus sur les comptes de l'Etat, mais désormais sur le portefeuille d'un ménage moyen. Et cela dans le but d'en faire ressortir les éléments pesant le plus sur le pouvoir d'achat du dit ménage. Ces dépenses sont classiquement, en mettant volontairement de côté la problématique complexe du prix des loyers, l'alimentation, le paiement des différents services nécessaires à l'activité du ménage (l'eau, électricité, moyens de communication constitués par la téléphonie et internet).

Ces postes de dépenses ayant été identifiés, il conviendrait de tenter de les diminuer, dans l'objectif de rendre leur poids relatif, sur le portemonnaie des ménages, moins important. Ce qui permettrait aux ménages de « récupérer » du pouvoir d'achat, qu'ils affecteraient ensuite à d'autres secteurs de l'activité économique, augmentant ainsi la demande de ceux-ci et entraînant des effets multiplicateurs en chaîne.

Cette diminution, qui passerait par la réglementation, ne serait appliquée qu'aux postes de dépenses principaux des ménages, correspondant à des secteurs non délocalisables et réalisant des profits substantiels. Elle serait, dès lors, sans aucun risque pour l'économie, et porteuse d'effets bénéfiques. Ces secteurs, non délocalisables et réalisant des profits substantiels, augmentant l'épargne de quelques uns et diminuant la consommation individuelle et collective de l'ensemble de la nation, sont facilement identifiables.

Ils sont notamment : le secteur de la grande distribution dont il conviendrait de plafonner les marges (ce qui diffère d'un plafonnement des prix) mais aussi les secteurs de l'énergie (EDF, à titre d'exemple, semble réaliser des profits substantiels, chiffrables en milliards, chaque année.) de l'eau ou encore des outils de communication.

Cette approche est d'autant plus légitime que les secteurs de l'alimentation, de l'énergie, ou encore de l'eau, devraient avoir pour objectif, non pas de réaliser des profits privés mais de

servir le plus grand nombre, au meilleur coût sur le modèle d'une gestion à l'équilibre (le prix d'achat devant servir à couvrir le coût de production, de distribution et de rénovation).

Il ne s'agirait pas, cependant, bien entendu, d'introduire une pratique de gestion à l'équilibre. Ces secteurs fonctionneraient, de la même manière qu'à l'heure actuelle, c'est-à-dire dans le domaine privé conservant une logique de profit privé. Ils seraient toutefois réglementés, au niveau des marges qu'ils réalisent, afin de réduire les prix pratiqués, dans le but de relancer la consommation des autres secteurs d'activités du pays. Ce qui entrainerait un phénomène bien connu en économie. À savoir une augmentation de la consommation, entraînant tout à la fois une augmentation de la production, de la croissance et donc de l'emploi, ainsi qu'une hausse des recettes fiscales permettant de résorber l'endettement du pays.

JANUS :

Lisez ou relisez mes chroniques économiques

[http://cogolinforum.free.fr/cogolin\\_chronique\\_economique.php](http://cogolinforum.free.fr/cogolin_chronique_economique.php)

Le temps présent de 2013 confirme l'analyse que JANUS faisait déjà à la fin 2010 et 2011 à propos de ce que nous réserverait le futur... CQFD !

JANUS pense comme Rémi Chanrion. D'un côté, il y a la politique de la spirale infernale qui étrangle l'économie. De l'autre côté, il y a la politique du cercle vertueux qui desserre le nœud et redonne plus de souffle à l'économie. Je pense quant à moi que l'on ne peut être totalement d'un côté ou de l'autre. La solution serait entre les deux : la politique du moindre mal. Une politique qui prône le moins de dépenses mais aussi qui les réoriente afin qu'elles provoquent en retour plus de recettes !

L'idée proposée dans l'article ci-dessus rejoint celle que JANUS a déjà fait mention dans plusieurs de ses chroniques économiques, à savoir la baisse de la marge.

Je vous fais partager cet article car il résonne aussi au niveau local, particulièrement dans les territoires touristiques comme le nôtre.

De manière minimaliste et simpliste pour les chiffres, voici le raisonnement :

Vaut-il mieux gagner :

$10 \times 100\text{€} = 1000\text{€}$

ou vaut-il mieux gagner  $100 \times 50\text{€} = 1000\text{€}$

voire  $100 \times 30\text{€} = 3000\text{€}...$  CQFD !

Au niveau impôt, quel est l'intérêt du trésor public ? Prélever :

1 % de 1000€

ou 1 % de 3000€

ou 1 % de 5000€ ?... CQFD !

Tout le monde aurait à y gagner... Cherchez l'erreur !

Preuve de l'énormité de la marge, trouvez-vous normal le principe actuel des soldes.

Vous entendez dans des reportages radio et télé des commerçants qui affirment réaliser 20% voire plus de leur chiffre d'affaire annuel lors de la période des soldes en pratiquant de 50% à

70% de réduction. Preuve que leur marge bénéficiaire est très élevée... Cherchez l'erreur ! Cherchez-la d'autant plus que vous avez des soldes d'été qui se pratiquent au début de la saison, au plus fort du stock, et non pas en fin de saison, pour vendre les invendus. Une telle pratique des soldes coupe la branche sur laquelle les commerçants sont assis, d'autant plus que les produits vendus ont un prix élevé comme dans l'électroménager, l'audio-visuel, l'ameublement. Pourquoi acheter un produit 50%, 70% plus cher si dans quelques mois, je peux l'acheter 50%, 70% moins cher ? 300, 500, 700€ voire plus d'économie selon le produit incite à différer un achat, non ? Et qui plus est, le commerçant gagne tout de même de l'argent et il est content du résultat des soldes... De qui se moque-t-on ?

Ne vaudrait-il pas baisser les prix et vendre toute l'année plutôt que de faire des soldes pour arriver à vendre sur une courte période ?

Dans une zone touristique comme la nôtre et à fortiori dans une période de crise durable comme celle que nous traversons, ne faudrait-il pas repenser aussi le problème de la marge. Faut-il privilégier le montant du bénéfice par produit ou le nombre potentiel d'acheteurs donc de produits vendus ? Sachant que derrière ou plutôt en amont du produit vendu, il y a toute la chaîne de la production, conditionnement, transport et distribution qui dépend, elle aussi, du nombre de produits vendus... CQFD !

Bien sûr, vous êtes en train de me demander et le montant des charges, qu'en fais-tu ?

Je ne l'ai pas oublié. C'est pour cette raison, entre autres, que JANUS appelle à des états généraux du commerce, de l'artisanat et de l'entrepreneuriat. Une table ronde réunissant un responsable des différents niveaux des gouvernances politiques (communale, intercommunale, départementale et régionale) et les représentants des commerçants, artisans et entrepreneurs.

Cette table ronde aurait pour but d'arriver à un compromis de bonne intelligence entre une pression fiscale réduite sous respect de certaines conditions et une réduction des prix de vente des produits ou des services. La bonne intelligence entre le public et le privé relève aussi de la mise en œuvre d'un partenariat public/privé qui permettrait à deux logiques opposées de se rejoindre sur un point commun : l'intérêt communal, l'intérêt intercommunal !

D'où l'intérêt de mon projet de BDE (Bureau du Développement Economique) qui permettrait de fédérer, de clarifier, de définir et statuer, de coordonner, d'informer, de mutualiser, etc, les divers acteurs du tissu économique dans une dynamique commune, autour de projets commun pouvant générer de fortes retombées, autant dans le domaine privé que dans le domaine public !

Il est fini le temps du chacun pour soi. JANUS est persuadé que la clé de la réussite de la petite entreprise au 21e siècle résidera dans le principe de la perle et du collier (plusieurs articles en parlent dans COGOLINFORUM).

Ce principe permet de préserver et défendre sa différence, sa spécificité commerciale, dans un cadre fédérateur permettant des économies grâce à une intelligence collective ! Le bénéfice propre à chacun (la perle) et la mutualisation des dépenses (le collier)... CQFD !

Plusieurs des propositions de JANUS dans [L'intercommunalité](#)

[http://cogolinforum.free.fr/cogolin\\_intercommunalite.php](http://cogolinforum.free.fr/cogolin_intercommunalite.php) sont des exemples de comment utiliser le principe de la perle et du collier, comme [Proposition de JANUS n°2: Le label vins du Golfe de Saint-Tropez](#) [http://cogolinforum.free.fr/cogolin\\_intercommunalite\\_09.pdf](http://cogolinforum.free.fr/cogolin_intercommunalite_09.pdf)

La course en avant de l'augmentation des charges, des prix, des locations, du coût de la vie,

etc. provoque la baisse du pouvoir d'achat donc des achats, des investissements, des réparations, etc. C'est obligatoirement le fracàs dans le mur qui s'annonce. L'accélération du turnover des commerces en est déjà un signe ...

Comment une ville peut-elle espérer des rentrées fiscales importantes lorsque sa population se paupérise, ne trouve pas de travail... Cherchez l'erreur !

Lisez ou relisez :

Septembre 2012

[Dans immobilier, il y a immobile!](#)

[http://cogolinforum.free.fr/cogolin\\_quelle\\_ville\\_pour\\_demain\\_18.pdf](http://cogolinforum.free.fr/cogolin_quelle_ville_pour_demain_18.pdf)

Septembre 2012

[Cogolin, ville dortoir?](#)

[http://cogolinforum.free.fr/cogolin\\_quelle\\_ville\\_pour\\_demain\\_19.pdf](http://cogolinforum.free.fr/cogolin_quelle_ville_pour_demain_19.pdf)

Octobre 2012

[la responsabilité des maires dans l'évolution de l'urbanisme](#)

[http://cogolinforum.free.fr/cogolin\\_quelle\\_ville\\_pour\\_demain\\_20.pdf](http://cogolinforum.free.fr/cogolin_quelle_ville_pour_demain_20.pdf)

Les temps changent. Eh oui, le monde bouge et la société change... Changement de climat, de mode de vie, de façon de commercer et de produire, de manière de communiquer, de moyens de s'informer et d'apprendre, etc. Il devient absolument nécessaire que tous ensemble nous changions notre vision du commerce, du tourisme, de la vie communale et intercommunale. La politique du chacun pour soi va conduire à un clash social alors que le changement sociétal appelle à la cohésion, et sociale et territoriale.

L'intercommunalité qui naît est une opportunité :

Nous devons changer d'échelle.

Nous devons partir à l'assaut du monde. Les moyens techniques et technologiques le permettent.

Le tourisme change :

En premier lieu, nous devons penser à nous, en tant qu'habitants d'une commune, en tant qu'habitants du territoire du Golfe de Saint-Tropez.

Les diverses gouvernances doivent œuvrer pour le mieux vivre ensemble de la population autochtone.

Elles doivent innover, initier une dynamique, des initiatives interactives, promouvoir des actions à fortes retombées sur le territoire du golfe.

Elle doit faire en sorte d'éviter les doublons et utiliser la « force » opportune d'un événementiel, d'un moment, dans une commune pour créer des synergies avec et dans tout ou partie des autres communes !

Il faut recréer un art de vivre ensemble dans le Golfe.

Ce sera bien sûr une tâche ardue mais pas impossible si on change sa façon de penser la politique, de concevoir son action !

Pour revenir au tourisme. Penser et agir ainsi n'est pas contreproductif, bien au contraire. Le touriste ne viendra plus que voir et que visiter une « vitrine clinquante » qui s'apparente en fait à un piège pour pigeons. Il viendra pour visiter un coin merveilleux de France qui vit à l'année et où la population vit en harmonie avec son territoire ; pour rencontrer une population qui a un art de vivre productif et accueillant ; pour découvrir des manifestations culturelles non délocalisables, empreintes d'histoire, de terroir et d'innovation... CQFD !

Lisez les propositions de JANUS dans [L'intercommunalité](http://cogolinforum.free.fr/cogolin_intercommunalite.php)  
[http://cogolinforum.free.fr/cogolin\\_intercommunalite.php](http://cogolinforum.free.fr/cogolin_intercommunalite.php) Toutes sont le reflet de tout ce que je viens de dire. La cohérence de la pensée politique et de l'action politique... Ne serait-ce pas cela qui manque justement à nos gérants actuels de Cogolin et du Golfe de Saint-Tropez ?... !  
Persiste et signe : Janus !

Partir à l'assaut du monde n'est pas de la démesure. C'est tout à fait réalisable. Là encore, l'idée du Bureau du Développement Economique (BDE) n'est pas une idiotie d'un idéaliste.

Ma conclusion s'adresse à mes détracteurs :

« La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent. »  
Albert Einstein

L'idéal est pour nous ce qu'est une étoile pour le marin. Il ne peut être atteint mais il demeure un guide. Albert Schweitzer

« L'instabilité est nécessaire pour progresser. Si on reste sur place, on recule. » Coluche

« Nul n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. » Sir John Everett Millais

JANUS